



Document d'orientation du congrès 2023 de la CGT ville de Lyon



VENDREDI 3 MARS 2023



FIER-E-S
D'ÊTRE
FONCTIONNAIRES !

**Le syndicat général CGT Ville de Lyon vous présente le rapport d'orientation.
Les thèmes socles seront travaillés et ce, pour les quatre années à venir.**

UNE CGT PLUS FORTE AU PLUS PRÈS DES AGENTS !!!

Dans un contexte particulièrement difficile, pour beaucoup d'entre nous et même si la période n'est pas propice aux effusions de joie tant elle est usante moralement et difficile matériellement pour un grand nombre d'agents, nous souhaitons saluer l'ensemble des présents à notre Congrès.

La crise que nous traversons actuellement, avec l'inflation galopante sur les prix de la consommation courante (alimentation, énergie, logement ...) touche particulièrement les petits salaires et donc les agents de La Ville de Lyon.

C'est dans ce contexte pesant que nous nous retrouvons aujourd'hui.

La CGT Ville de Lyon œuvre à améliorer notre quotidien, pour une société juste, solidaire, démocratique, égalitaire, de liberté, de culture et de respect de l'environnement.

La CGT œuvre pour un modèle social construit avec les femmes et les hommes, conquis par les luttes et la satisfaction des revendications, tant celles du quotidien des agents que celles portant sur la nature même de notre société.

Connaître ses droits, connaître les propositions de la CGT, c'est œuvrer pour un futur répondant aux besoins des agents et à leurs attentes, pour le développement humain durable et la recherche du progrès social.

La CGT est l'outil permettant aux travailleuses et travailleurs, par leurs interventions, par leurs engagements, de gagner le progrès social pour vivre dignement. Notre action s'inscrit dans un syndicalisme qui porte l'intérêt général. Cela appelle à une mobilisation puissante du monde du travail permettant d'inverser le rapport de force en sa faveur.

Cela appelle aussi à conjuguer quotidiennement un syndicalisme de « masse » à la proximité des travailleuses et des travailleurs.

Tout ce qui constitue le socle de notre modèle social, tout comme ce qui contribue à renforcer les solidarités sont attaqués. À cela s'ajoute la dévalorisation du travail, notamment la non reconnaissance des qualifications, le non-respect des diplômes, le manque de personnel récurrent dans les services, les départs des agents de la Ville de Lyon, le manque d'attractivité, des salaires au rabais, ... Ce qui participe à une perte de sens du travail, perte de motivation, un accroissement des inégalités, de la précarité et des exclusions.

Il faut construire, avec les travailleuses et les travailleurs, et par la lutte, un autre avenir. La CGT porte l'idée d'un autre modèle économique, social.

La liberté, l'autonomie, l'égalité et la démocratie au travail, sont au cœur de nos préoccupations. La réalité du travail doit nous amener à le repenser avec les travailleuses et les travailleurs eux-mêmes.

Transformer le travail, c'est-à-dire modifier à la fois son contenu, ses conditions, son sens et sa finalité, est une revendication incontournable et ambiguë.

AUGMENTER LES SALAIRES : UNE URGENCE POUR TOUS LES AGENTS

Inflation galopante, flambée des prix et de l'énergie, c'est ce contexte de crise internationale qui a accéléré la dégradation des salaires et des carrières des agents.

Désormais, pour la catégorie C, de nombreux passages d'échelons ne conduisent à aucun gain sur la feuille de paie. Ce tassement des grilles des fonctionnaires est en partie une conséquence des hausses du salaire minimum de la fonction publique, qui est indexé sur le SMIC alors que la valeur du point d'indice ne l'est pas. Sans augmentation générale, les réformes parcellaires ne peuvent empêcher de fortes dégradations. Pour faire face à la hausse du coût de la vie et prendre en compte les pertes subies depuis le début de la politique de gel en 2010.

Le Congrès décide :

- *De soutenir la campagne fédérale des 10 % de hausse de la valeur du point d'indice tout de suite.* Cette première mesure de rétablissement du pouvoir d'achat permettra immédiatement qu'un changement d'échelon conduise à un gain de rémunération. Pour maintenir le pouvoir d'achat, la CGT revendique la mise en place d'un mécanisme d'indexation des salaires sur l'inflation.
- Au-delà des mesures d'urgence, **la CGT ville de Lyon revendique l'abandon de toute forme de rémunération au mérite** dont le RIFSEEP, l'ouverture immédiate de négociations sur le Régime Indemnitaire ainsi que l'ouverture de négociations sur les carrières ratios d'avancement.

Dans le cadre du Ségur de la santé, le gouvernement a acté une revalorisation salariale de 188,62 € net par mois pour les personnels exerçant en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

En deux ans cette hausse de salaire a progressivement été étendue aux catégories d'établissement des services sociaux et médico-sociaux

Ces avancées ont été acquises suite aux mobilisations massives des professionnels. Cependant, le compte n'y est pas. Trop d'agents ont été laissés de côté, les agents de la petite enfance, des écoles, certains agents sociaux, ainsi que les agents techniques, les agents administratifs travaillant en résidence autonomie bain douche, restaurant social, épicerie sociale et MDML.

- **Nous demandons donc ce Complément de Traitement Indiciaire de 188,62 Euros net pour l'ensemble de ces agents.**

ÉGALITE DES SALAIRES FEMMES/HOMMES :

N'oublions pas les grandes avancées obtenues pour les femmes grâce aux mobilisations. Les droits dont nous disposons aujourd'hui sont le fruit de nos aînés, rappelons-le. Ces avancées ne sont pas faites au détriment des hommes et permettent bien au contraire l'émancipation de toutes et tous. Luttons contre les inégalités femmes hommes, les discriminations faites aux professions féminisées sous-évaluées au niveau salarial et qui subissent encore plus fortement la crise sanitaire et l'inflation.

La CGT demande l'égalité au travail qui permet l'émancipation et l'autonomie financière des femmes.

Le Congrès décide et demande :

- *La revalorisation des professions et carrières à prédominance féminine* avec la reconnaissance des diplômes, de la technicité, des responsabilités auprès des usagers et de la pénibilité avec des droits collectifs.
- *La fin de la précarité et des temps partiels imposés* à de plus en plus de famille monoparentale qui ont du mal à joindre les deux bouts avec des fins de mois difficiles.
- *De vrais déroulements de carrière* (formation professionnelle qualifiante, prise en compte de l'ancienneté et de l'expérience professionnelle...)
- *Des mesures effectives pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles* qui ont des conséquences néfastes sur les carrières.
- *Des droits à la parentalité et la réduction du temps de travail* (32 heures).

RÉDUIRE LE TEMPS DE TRAVAIL ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL :

La réduction du temps de travail hebdomadaire à 32 heures sans perte de salaire est une proposition forte que porte la CGT. Elle est possible à condition que la politique économique serve la politique de l'emploi.

Aujourd'hui, certains travailleurs enchaînent les heures supplémentaires alors que d'autres sont au chômage ou subissent des temps partiels. Vouloir encore allonger la durée de travail de ceux qui sont déjà en emploi est absurde. Pourtant c'est la voie que proposent de suivre le gouvernement et le patronat.

La réduction du temps de travail porte l'enjeu central d'un meilleur partage du travail et de l'amélioration de ses conditions, une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie privée.

Le Congrès décide pour toutes et tous :

- *D'aller vers les 32 h sans perte de salaire et avec des créations d'emploi.*
- *Le retour à un calcul hebdomadaire contre l'annualisation du temps de travail.*
- *L'abrogation de la loi de 2019 et le maintien des accords dérogatoires aux 1607 h.*
- *Le paiement de toutes les heures travaillées.*
- *Des mesures contraignantes d'application du droit à la déconnexion.*
- *La redéfinition de la «Qualité de Vie au Travail» avec une politique permettant de réinterroger le travail et son sens en donnant un droit d'expression aux agents.*

DROIT À LA PROTECTION SOCIALE :

La protection sociale vise à protéger les individus des aléas et des évolutions de la vie ainsi que des ruptures avec le marché du travail : maladie, maternité, accidents du travail, invalidité, perte d'autonomie, privé d'emploi, retraite, éducation des enfants.

La Sécurité sociale est une conquête sociale des travailleurs et travailleuses ;

Nous devons être soignés suivant nos besoins et non suivant nos moyens.
Nous demandons des soins pour tous !!!

Malheureusement, notre système de santé s'individualise et se dégrade pour les plus modestes.

Pour La CGT, la santé est un enjeu primordial. Loin de chercher à protéger et renforcer cette grande avancée sociale, le patronat, aidé par des pouvoirs publics complices, n'a eu de cesse de récupérer ce qu'il avait été contraint de lâcher, à force d'aménagements successifs de la loi, de déficits provoqués et autres déremboursements.

Peu à peu, les mutuelles et assurances complémentaires sont devenues indispensables pour se soigner correctement, au détriment de la sécurité sociale.

Il y a là un principe de réalité que, dans son souci de défense des salariés, la CGT ne peut ignorer. D'autant que le décret du 8 Novembre 2011 précise que l'employeur peut participer à la protection complémentaire souscrite par ses agents. La santé est donc devenue un enjeu social et la CGT a naturellement pris ses responsabilités dans cette nouvelle donne.

C'est pourquoi en 2013 elle s'est retrouvée en première ligne pour négocier avec l'employeur. Et il en a fallu des réunions pour obtenir ce niveau de prestations et ces tarifs !

Au final, la Ville a doublé sa participation et nous avons bénéficié de tarifs particulièrement bas pour tout le monde, mais plus encore pour les petits salaires et les familles monoparentales!

Les agents ont massivement choisi la nouvelle mutuelle proposée par l'employeur, certains ont adhéré pour la première fois à une complémentaire santé.

Pendant deux ans, des agents ont pu faire changer leurs lunettes, se faire soigner les dents ou accéder à une prothèse auditive.

Et de fait ce qui a été gagné pendant ces deux ans ne peut nous être repris. C'est la moindre des choses, certes, mais il faut quand même le souligner.

Finalement la couverture santé des agents de la Ville de Lyon, après deux ans d'exécution du marché passe avec la Mutuelle UMC et COLLECTEAM affichait un déficit de deux millions d'Euros par an. Il semble bien que les mutuelles se soient livrées à du dumping, qui consiste à afficher des prix très bas pour mieux obtenir les marchés.

Mais à ce moment-là, dénoncer cette pratique ne pouvait suffire : il y avait un vrai risque que la mutuelle se retire et que des milliers d'agents se retrouvent sans couverture santé !

La CGT a jugé plus responsable de reprendre des négociations et, de fait, l'enveloppe proposée par l'administration a été progressivement augmentée jusqu'à atteindre 860 000 €. Au final, les cotisations augmentent d'environ 10 euros par personne couverte.

Aujourd'hui, pour pallier aux nouvelles augmentations de la mutuelle, l'administration nous vole 600 000 euros de prime de départ à la retraite du COS pour combler cette hausse. C'est une honte !!!

Le congrès décide et demande :

- *Une participation plus importante de l'employeur et le maintien de 600 000 euros pour nos retraités* .Nous veillerons à ce que chaque agent puisse accéder aux soins quel que soit ses revenus et qu'aucun ne soit laissé au bord de la route.

COMBATTRE LES IDÉES D'EXTRÊME-DROITE

D'élections en élections, le constat est inquiétant, les idées d'extrême droite ne cessent de progresser dans notre société.

Les idées d'extrême-droite se nourrissent et se développent sur la désespérance sociale, sur les promesses non tenues, les besoins sociaux non satisfaits, la démocratie bafouée et la promotion de politiques d'austérité. Pour y faire face, la CGT lutte au quotidien tout en exigeant des conditions sociales et solidaires. La CGT est à l'offensive contre ces idées.

L'extrême droite, c'est le refus de la diversité et de l'égalité. C'est la peur et la haine qui dominent ces idéologies. Pour notre part, à la CGT, nous revendiquons une autre mondialisation où les solidarités priment en termes économiques, politiques et sociaux, contrairement à l'opposition entre les peuples prônée par l'extrême-droite.

De nombreuses discriminations existent dans le monde du travail. Cela est d'autant plus vrai pour les travailleuses et travailleurs précaires. Comme pour les femmes pour lesquelles les violences sexistes et sexuelles s'ajoutent aux autres formes d'inégalités. Les violences liées à l'orientation sexuelle sont aussi des réalités, souvent invisibles dans le cadre du monde du travail, alors qu'elles touchent tous les milieux professionnels.

La CGT entend ainsi poursuivre sa lutte contre des discours qui rejettent la diversité et les différences, tout en divisant les salariés au détriment de la défense collective de leurs intérêts communs.

Parce que la CGT est pour une société basée sur l'émancipation des travailleurs, l'égalité des droits, la justice sociale et la solidarité entre tous les travailleurs, nous ne pouvons rester neutre, laisser faire et voir le poison de la division, du repli et du racisme se développer au cœur du salariat.

Le congrès décide:

- *La CGT doit mettre toute sa force pour faire barrage à ces idées et celles et ceux qui les colportent. C'est une nécessité absolue, une extrême urgence, un devoir de syndicaliste. Il n'est pas admissible que ce courant de pensée puisse circuler dans notre organisation, qu'il soit promu par quelques militants de notre famille CGT. Ce ne sont absolument pas nos valeurs, nos statuts bannissent sans équivoque ces stratégies de divisions et de haines.*

DÉFENDRE NOS RETRAITES

Le gouvernement Borne a décidé d'attaquer la réforme des retraites par le biais de l'allongement du temps de travail en décalant l'âge de départ à la retraite à 64 ans.

La CGT reste fermement opposée à tout recul de l'âge légal de départ en retraite comme à toute augmentation de la durée de cotisation. La jeunesse, déjà fortement touchée par la précarité, serait fortement impactée par ce projet. Des alternatives financières existent pour améliorer les fins de carrière et les montants des pensions tout en faisant reculer les inégalités touchant particulièrement les femmes.

- **La CGT demande** *le maintien d'un régime de pension qui garantit une retraite à 60 ans calculée sur la base de 75% du traitement des 6 derniers mois.*

NON AU TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS POUR GAGNER MOINS!

Pour la CGT, c'est toujours : 60 ans ! Et pas plus tard!

Près de 70 % des citoyens le rejettent et sont prêts à s'y opposer, convaincus que c'est une réforme injuste et injustifiée. La retraite, c'est la santé ! Nous vivons plus vieux et il nous faudrait travailler plus longtemps pour compenser l'augmentation de la durée de vie en retraite et sa charge financière pour le système de santé ? C'est faux : l'augmentation de l'espérance de vie ne justifie en rien le recul de l'âge légal du départ. Vivre plus vieux va dans le sens de l'histoire, c'est la logique du progrès social. Notre système de protection sociale a permis d'allonger l'espérance de vie. Notre système de retraite solidaire explique un taux de pauvreté des retraités en France très inférieur à celui des autres pays européens.

- **Le congrès décide et revendique** : *la retraite à 60 ans pour tous et la pension minimale à 2000 euros brut.*

L'UNITÉ SYNDICALE AVEC LA CGT-UGICT:

Le congrès décide que:

- Pour continuer au mieux le travail avec l'Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens (UGICT) et pour que notre organisation reste attractive auprès des cadres, nous proposons que l'UGICT participe à deux matinées par mois à un bureau commun pour appliquer les orientations de la CGT ainsi que celle de l'UGICT et de participer à la vie du syndicat.

DES SYNDIQUÉS CGT FORMÉS ET INFORMÉS.

Il revient aux syndicats de garantir le suivi des formations syndicales de leurs élus et mandatés et de leurs syndiqués. Formés, ils et elles seront alors acteurs, à qui donner les moyens d'investir et occuper le terrain et de faire vivre pleinement nos structures CGT pour assurer une proximité avec les travailleuses et les travailleurs. C'est la garantie de la pérennité de nos adhésions et du renouvellement de nos responsables syndicaux à toutes les échelles de notre organisation.

Des élus et mandatés formés CGT sont autant d'outils pour organiser les agents, faire vivre la démocratie CGT et se mobiliser face à nos élus. La formation doit également porter l'ambition d'être accessible à toutes et tous. Les sujets porteurs des valeurs de la CGT, comme l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le combat contre les idées d'extrême droite..., doivent être déployés par la formation syndicale.

Par ailleurs, la presse syndicale et notamment l'abonnement à la « Vie Ouvrière » revêt un caractère fondamental dans la construction de la pensée militante et de l'argumentation nécessaire pour aller à la bataille des idées avec le plus grand nombre.

Trop souvent encore, nous pouvons entendre « les médias ne parlent pas de nous, ou alors ils déforment ce que l'on dit ou l'on fait », ce qui est vrai.

Cela doit nous amener à réfléchir sur ce que l'on propose syndicalement, contre ce poison.

À la CGT, nous avons notre propre presse :

- **La Tribune**: notre publication CGT Ville de Lyon
- **Ensemble**: pour tous les syndiqués, qui informe sur tout ce qui se passe en termes de luttes ou autres initiatives chez les salariés ;
- **La Nouvelle vie ouvrière (NVO)**: pour tous les syndiqués, qui approfondit des dossiers, qui nous demande de prendre le temps de lire, d'approfondir, de réfléchir et d'apprendre, sur ce qui se passe dans la société.
- **Options**: le journal de l'UGICT, en direction des cadres et agents de maîtrise ;
- **Vie nouvelle**: en directions des retraités, -
- **Le Peuple**: organe officiel de la CGT.
- **Les éditions de la Vie ouvrière** proposent des documents à destination des élus, qui doivent être utilisées en lieu et place des éditions commerciales.

Seulement voilà, notre presse syndicale est menacée de disparaître du fait que nos militants, nos syndiqués ne s'abonnent pas à nos publications.

Comment peut-on mener la bataille des idées si nous ne connaissons pas les positions de la CGT.

CONCLUSION

Pour la CGT, le travail est un des éléments essentiels à la construction de la personne, à son émancipation, à la structuration du lien social.

C'est pourquoi la CGT Ville de Lyon réaffirme le droit au travail pour toutes et tous. Le travail est à l'origine de toute valeur et, parce qu'elle est la Confédération générale du travail, la CGT le place au cœur son ambition de transformation de la société, comme au centre de sa démarche revendicative.

La construction d'un rapport de force favorable au monde du travail est incontournable, car rien ne sera conquis sans la lutte !

Congrès CGT ville de Lyon



Vendredi 3 mars 2023